

— expresse ou découlant naturellement de leurs attributions. Cette matière est sujette à beaucoup de difficultés ; l'Angleterre refusa de ratifier la convention de Saratoga conclue par le général Bourgoyne avec les Américains, ne voulant point traiter avec des rebelles : mais elle observa plus tard la convention odieuse de Cintra accordée aux troupes de Napoléon, en Portugal, bien qu'elle eût soulevé l'opinion contre les généraux. Napoléon, moins scrupuleux, refusa d'observer l'armistice de Castiglione, accordé par le général Brune au maréchal de Bellegarde, à moins qu'on ne lui cédât Mantoue.

On trouve un exemple célèbre de l'accord appelé *sponsio* dans l'histoire romaine. Les consuls Calvinus et Postumius se voyant engagés avec l'armée dans un défilé, sans espoir d'échapper, firent avec les Samnites un accord honteux, en les avertissant toutefois qu'ils ne pouvaient faire un véritable traité, *foedus*, sans l'ordre du peuple romain et des sénateurs. Le général samnite fit passer l'armée sous le joug, et la renvoya, se contentant de la parole des consuls. Mais Rome rejeta l'accord et offrit seulement aux Samnites de leur livrer ceux qui l'avaient conclu. Il est évident que la République n'était point tenue de ratifier. Mais les Samnites prétendirent, non sans raison, qu'alors elle devait mettre les choses dans leur premier état et renvoyer l'armée dans le défilé. Cependant Tite-Live fait dire à Postumius :—“ C'est la fortune qui a sauvé notre armée, après l'avoir mise dans le danger. La tête a tourné à l'ennemi dans la prospérité, et ses avantages n'ont été pour lui qu'un beau songe. C'est à l'ennemi à prendre ses sûretés, s'il les néglige, pourquoi ne profiterait-on pas de son oubli ?”



On se flatte que les premières parties de Conclusions du Professeur, en général, quoique ces lois particulières de la deuxième partie leur stimulant à se livrer à l'étude particulière de la transition d'un système suivi et informe, et disparate, sont le chef-d'œuvre de harangue intitulée : qu'il est vrai que ces étaient des hommes ; par un long travail il avouer que le ciel de lumières. On ne sa être ravis, et cette à cette raison décisive qu'elle paraît divine. Dieu, attribue-t-il la divine, laquelle en vers, lui imprima et sagesse avec laquelle régit les peuples de la perdue puis retrouvé renaissance, en s'im toutes les nations mo dans les universités eu, sans interruption hommes, que c'est fe seignemens. Aussi, tumeur, tel que Coq les lois Romaines, la qui demeura consac Coutumes ? Peut-on ges qui se trouvent tour M. de Ferrière tions sont presque to barbares. La même